

Lancement du 4ème budget participatif



Le budget participatif a pour vocation de promouvoir la participation citoyenne, d'encourager les initiatives innovantes, de tisser des liens entre les habitants. Pour cette 4e édition, une enveloppe de 600 000 EUR est affectée au dispositif et la thématique est libre.

Un budget de 600 000 EUR

Pour cette nouvelle édition, une enveloppe de 600 000 EUR est mise en place. Antony y consacre dorénavant 9,70 EUR par habitant (contre 6,5 EUR en moyenne en France). La Ville a accordé une enveloppe de 400 000 EUR d'investissement lors de la première édition, 500 000 EUR lors de la deuxième et 600 000 EUR pour la troisième.

La démarche est ouverte à tous les habitants d'Antony de plus de 16 ans. Le dépôt des projets s'effectue jusqu'au 30 avril sur la plateforme en ligne dédiée à la démocratie participative : participer.ville-antony.fr

Mise en place d'ateliers

A l'occasion du coup d'envoi de cette 4e édition, la Ville organise pour la première fois des ateliers le mardi 21 mars, de 19 h à 21 h, à l'espace Vasarely. Les Antoniens sont invités à imaginer de nouvelles idées, échanger sur celles-ci et comprendre comment les concrétiser. D'anciens porteurs de projets des éditions précédentes seront présents pour faire part leur

expérience. Au programme :

Expo photo

Plusieurs photos des projets réalisés lors des éditions de 2018, 2019 et 2021 seront exposées.

Parmi les réalisations : jardin partagé et potager pédagogique, boîtes à lire, station de fitness en accès libre au parc Heller, signalisation du passage piéton de l'école Pajeaud avec des statues Arthur et Zoé, panneaux pédagogiques sur l'écologie dans les aires de jeux, places réservées au covoiturage à proximité de la gare RER d'Antony...

L'ensemble des réalisations est accessible sur la plateforme : participer.ville-antony.fr

Temps d'échange

Un retour sera fait sur les projets réalisés par la Ville et sur les objectifs de ce budget participatif.

Les anciens porteurs de projets pourront s'exprimer s'ils le souhaitent pour évoquer leurs idées, leurs réalisations ou leur expérience. Cette présentation sera aussi le moment de revenir sur le règlement et les différentes étapes.

Atelier d'idéation

Plusieurs tables rondes seront installées et chacune traitera d'une thématique : mobilités et aménagement de voirie, solidarité et inclusion, écologie et environnement, culture et arts, sports, numérique et smart city. Les participants prendront en compte les attentes des Antoniens pour proposer les actions les plus pertinentes. Ils seront accompagnés d'un ou de plusieurs agents municipaux pour les aiguiller sur la faisabilité de leurs idées. Pour finir, ils accrocheront leur projet sur des cartes d'Antony.

CALENDRIER

Dépôt des projets par les habitants

1er mars au 30 avril 2023

Les Antoniens de plus de 16 ans déposent leurs projets sur participer.ville-antony.fr

Il est possible de modifier sa proposition jusqu'au 30 avril.

Échange autour des projets

1er au 28 mai 2023

Chacun pourra échanger sur les projets déposés via l'espace commentaire de la plateforme. Les porteurs de projets pourront être recontactés pour des ateliers leur permettant d'affiner leurs propositions si nécessaires.

Commission de présélection des projets

29-30 mai 2023

Elle effectuera une première sélection. Seront éliminés : ceux déjà prévus ou réalisés par la Ville ; ceux sortant du cadre établi par le règlement ; ceux irréalisables techniquement, financièrement ou juridiquement.

Étude par les services municipaux

1er juin au 31 octobre 2023

Les projets présélectionnés seront étudiés par les services concernés. Si nécessaire, ces

derniers prendront contact avec leurs auteurs afin d'obtenir plus de précisions. Ils pourront également les améliorer, en confirmant le budget nécessaire à leur réalisation.

Vote et sélection des projets par les habitants

1er novembre au 10 décembre 2023

Les Antoniens votent pour les idées qui leur plaisent sur participer.ville-antony.fr
Celles ayant récolté le plus de voix seront choisies pour être réalisées dans la limite de l'enveloppe budgétaire allouée par la Ville.

Communication des résultats

11-12 décembre 2023

Annonce officielle des résultats sur la plateforme.

Plus d'informations sur :

participer.ville-antony.fr

Votre contact

Béatrix Coupeau-Audic

Chargée des relations presse - Direction de la communication

Mairie d'Antony

01 40 96 73 43

beatrice.coupeau-audic@ville-antony.fr